CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E117071** **VALABLE JUSQU'AU** **07/10/2025**

ÉDITÉ LE **05/06/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974
Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 301340584

Siret : **301 340 584 05078**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 65155128

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 641686

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : **ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)**

1 RUE VALENTIN RAWLE
ZONE DU PETIT AULNAY
76250 DEVILLE-LES-ROUEN

Téléphone : 02 35 07 97 07 **Fax :** 02 35 07 97 09
Portable :

Site Internet : engie-homeservices.fr
E-mail : dtr4.homeservices@engie.com

Responsabilité légale :
PONS BENOÎT PRÉSIDENT / TOUSTOU AUDE DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/09/2021
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.